Contournement Est de Rouen
LIAISON A28–A13

ENQUÊTE PUBLIQUE
DU 12 MAI AU 11 JUILLET 2016

L'enquête d'utilité publique, une étape clé

▸▸▸ 6 QUESTIONS POUR TOUT COMPRENDRE SUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE, SON RÔLE ET SES SUITES

1 À QUOI SERT UNE ENQUÊTE PUBLIQUE ?

C'est un moment essentiel pour tout projet d'aménagement. L'enquête publique permet aux citoyens de prendre connaissance de l'ensemble du projet, ses bénéfices, ses effets sur le territoire, son insertion et de toutes les études réalisées pour aboutir à ce projet. Elle se déroule sous l'égide d'une commission d'enquête indépendante.

2 QUAND SE DÉROULE-T-ELLE ?

L'enquête publique sur le projet de Contournement Est de Rouen – Liaison A28-A13 se déroule du jeudi 12 mai au lundi 11 juillet 2016, soit une période de 2 mois.

3 SUR QUOI PORTE L'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

L'enquête publique porte sur l'utilité publique du projet, sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme et sur le classement autoroutier de l'infrastructure.

4 COMMENT SE PRÉPARE UNE ENQUÊTE PUBLIQUE ?

L'ouverture et l'organisation de l'enquête publique sont annoncées par la Préfecture de la Seine-Maritime dans un document appelé « Arrêté d'ouverture de l'enquête publique » (à disposition notamment en téléchargement sur le site Internet du projet www.liaisonA28A13.com). Sont mentionnés dans ce document, les moyens d'information et d'expression. L'enquête publique se déroule sous l'égide d'une commission d'enquête indépendante nommée par le Tribunal administratif. Le maître d'ouvrage élabore un dossier d'enquête publique qui présente le projet, les études réalisées, son insertion, etc. Ce document très complet permet à tous de prendre connaissance des caractéristiques du projet.

5 QUEL EST LE RÔLE DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE ? QUELLE EST SA COMPOSITION ?

La commission d'enquête est indépendante, elle est nommée par le tribunal administratif et doit remplir plusieurs missions :

>> Veiller au bon déroulement de l'enquête publique
>> Recueillir l'avis de tous
>> Établir un rapport et ses conclusions motivées à l'issue de la phase

Pour l'enquête publique sur le projet de Contournement Est de Rouen – Liaison A28-A13, elle est composée d'un Président, de quatre autres membres titulaires et de deux membres suppléants.

6 QUE VA-T-IL SE PASSER APRÈS L'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

Après la fin de l'enquête publique, la commission va rédiger un rapport sur le déroulement de l'enquête et consignera dans un document à part ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserve(s) ou défavorables à la déclaration d'utilité publique du projet, à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme et au classement autoroutier de l'infrastructure. Le Ministre en charge des transports va ensuite transmettre au Conseil d'Etat les suites à donner à ces deux documents. Enfin, sur les bases du rapport et des conclusions motivées de la Commission d'enquête, des réponses du maître d'ouvrage sur les recommandations et réserves et après avis du Conseil d'Etat, le Gouvernement se prononce par décret sur l'utilité publique du projet, la mise en compatibilité des documents d'urbanisme et le statut autoroutier de l'infrastructure.

EN SAVOIR +

Lire la pièce A du dossier d'enquête publique sur le site www.liaisonA28A13.com

PARTICIPER À L'ENQUÊTE PUBLIQUE
DU JEUDI 12 MAI 2016 AU LUNDI 11 JUILLET 2016

COMMENT VOUS INFORMER ET VOUS EXPRIMER ?

S'INFORMER

- Consulter le **dossier d'enquête publique** sur les lieux d'enquête et sur les sites internet de la Préfecture de la Seine-Maritime et du projet
- Assister aux **réunions publiques** et/ou se rendre aux **permanences** de la commission d'enquête
- Lire les **documents d'information** sur le site internet www.liaisonA28A13.com

PENDANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE

S'EXPRIMER

- Déposer **un avis sur les registres papier** dans les lieux d'enquête
- Poser des **questions à la commission d'enquête** lors des permanences
- S'exprimer **lors des réunions publiques**
- Déposer **un avis sur le registre électronique** accessible sur le site internet de la Préfecture de la Seine-Maritime (www.seine-maritime.gouv.fr)

4 RÉUNIONS PUBLIQUES

Rouen
Mardi 17 mai 2016 à 19h30
La Halle aux Toiles
Place de la Basse Vieille Tour

Boos
Jeudi 19 mai 2016 à 19h30
Salle Polyvalente
Rue d'Uelzen

Saint-Étienne-du-Rouvray
Mardi 24 mai 2016 à 19h30
Esigelec - Amphithéâtre
Charliat - Avenue Galilée

Louviers
Jeudi 26 mai 2016 à 19h30
Le Grand Forum
Boulevard de Crosne

35 PERMANENCES EN MAIRIES

• SEINE-MARITIME

Belbeuf
jeudi 2 juin de 9h à 12h

Bois-d'Ennebourg
mardi 7 juin de 16h à 19h

Bois-l'Évêque
mardi 31 mai de 16h à 19h

Boos
samedi 4 juin de 9h à 12h

Darnétal
mardi 21 juin de 9h à 12h

Fontaine-sous-Préaux
lundi 6 juin de 14h à 17h

Gouy
vendredi 10 juin de 9h à 12h

Isneauville
jeudi 12 mai de 9h à 12h

La Neuville-Chant-d'Oisel
jeudi 16 juin de 15h30 à 18h30

Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen
mardi 14 juin de 15h à 19h

Le Mesnil-Esnard
jeudi 9 juin de 14h à 17h

Montmain
samedi 18 juin de 9h à 12h

Oissel
lundi 20 juin de 9h à 12h

Préaux
mardi 5 juillet de 15h à 19h

Quévreville-la-Poterie
vendredi 24 juin de 14h à 17h

Quincampoix
mardi 28 juin de 9h à 12h

Roncherolles-sur-le-Vivier
jeudi 30 juin de 15h à 18h

Rouen
lundi 13 juin de 9h à 12h

Saint-Aubin-Celloville
vendredi 1er juillet de 9h à 12h

Saint-Aubin-Epinay
lundi 4 juillet de 14h à 17h

Saint-Étienne-du-Rouvray
mercredi 6 juillet de 9h à 12h

Saint-Jacques-sur-Darnétal
samedi 25 juin de 9h à 12h

Tourville-la-Rivière
mercredi 22 juin de 9h à 12h

Ymare
vendredi 13 mai de 15h à 19h

• EURE

Alizay
mardi 17 mai de 9h à 12h

Igoville
mercredi 18 mai de 9h à 12h

Incarville
lundi 23 mai de 14h à 17h

Le Vaudreuil
mercredi 25 mai de 14h à 17h

Léry
vendredi 27 mai de 14h à 17h

Les Damps
lundi 30 mai de 14h à 17h

Louviers
jeudi 19 mai de 16h à 19h

Le Manoir
samedi 14 mai de 9h à 12h

Pîtres
mercredi 1er juin de 14h à 17h

Pont-de-l'Arche
mardi 24 mai de 9h à 12h

Val-de-Reuil
lundi 11 juillet de 11h à 15h

AUTRES PERMANENCES

Métropole Rouen Normandie - **vendredi 20 mai** de 15h à 18h
Communauté de communes des portes nord-ouest de Rouen - **jeudi 23 juin** de 9h à 12h
Communauté de communes du plateau de Martainville - **vendredi 8 juillet** de 15h à 18h
Communauté d'agglomération Seine-Eure - **mercredi 8 juin** de 9h à 12h
Communauté de communes de l'Andelle - **jeudi 26 mai** de 14h30 à 17h30.

PARIMAGE DREAL Normandie - Ne pas jeter sur la voie publique